WWW.MAMAKI.UK

NGWA = la contraction de Ngudi(maman).
Ngudi_ame = ma mère.
NKAZI = paranté(compagnon)
NGWANKAZI = Le frère de maman.
NKENTO = La contraction de *nkazi-muntu*(la compagne de l'homme [mâle]).

MVILA NKANGA
(**NDONA NKENTO WA SINA** = la matriarche)
Kinlungu

MAZENZELE
(fille de Mvila)
Kinlungu

Jean, Jacqueline, Sylvie.
(Fils et filles de nengwa Mazenzele)
Kinlungu

Les filles de Jacqueline et Sylvie
Kinlungu

NDUMBA
(fille de Mvila)
Kinlungu

Emmanuel, Antoinette, Lucie.
(Fils et filles de nengwa Ndumba)
Kinlungu

Les filles de Antoinette et Lucie
Kinlungu

NGUTI
(fille de Mvila)
Kinlungu

Gérard, Eulalie, Julie.
(Fils et filles de nengwa Nguti)
Kinlungu

Les filles de Eulalie et Julie
Kinlungu

LULEMBA
(fille de Mvila)
Kinlungu

Bernard, Chantal, Josephine.
(Fils et filles de nengwa Lulemba)
Kinlungu

Les filles de Chantal et Josephine
Kinlungu

Les enfants de Jacqueline, Sylvie, Antoinette, Lucie, Eulalie, Julie, Chantal et Josephine appelleront Jean, Emmanuel, Gérard et Bernard **NGWANKAZI** (oncle maternel) car il s'agit des oncles maternels (KANDA commun).

Les Bakongo sont matriarcaux. Le nom de chaque clan indiqué ici correspond au clan matrilinéaire de la personne nommée.

NB : Permettez-moi d'essayer d'expliquer comment cela fonctionne dans la pratique. LES ENFANTS NÉS DE TROIS SŒURS (ou plus), À CONDITION QUE LES 3 SŒURS SOIENT DE LA MÊME MÈRE:
1. Ces enfants ne sont pas des cousins, dans la tradition Bakongo, ce sont des frères et des sœurs.
2. La 3ème génération, (c'est-à-dire les enfants dont les mères [mères uniques] tel que repris dans le point 1 ci-dessus), LES ENFANTS UNIQUES NÉS DES DAMES, APPARTIENNENT À KANDA(clan matrilinéaire).
Par conséquent, tout homme dans le point 1 sera considéré comme l'oncle maternel(NGWANKAZI) de tout enfant de n'importe quelle sœur.

LIGUE DES JEUNES POUR L'EVEIL DU KONGO
LEJEKO